

TROIS-RIVIÈRES, Qc – Malgré sa prime de départ mirobolante, Gaétan Barrette conservera toute son indépendance face aux médecins spécialistes, estime Philippe Couillard.

Le chef libéral est tout à fait à l'aise avec l'indemnité de départ de 1,2 million \$ empochée par son candidat de La Pinière lorsqu'il a quitté la présidence de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

«On parle d'une entente privée entre le docteur Barrette et l'organisation qu'il dirigeait. Ce qui est important pour moi est que, un, ce soit connu, ce qui est le cas, deuxièmement, c'est que ça coupe complètement les liens entre le docteur Barrette et la Fédération des médecins spécialistes», a déclaré M. Couillard, mercredi, en conférence de presse à Trois-Rivières.

Le leader libéral a admis avoir appris par des membres de son entourage il y a «moins d'une semaine» l'existence du parachute doré consenti à M. Barrette.

«C'est un contrat et ça aurait été révélé de toute façon à l'issue de l'élection», a-t-il expliqué.

Quoi qu'il en soit, l'indemnité de départ versée par la Fédération des médecins spécialistes ne disqualifie pas le docteur Barrette «pour aucune fonction», a pris soin de préciser M. Couillard à l'intention de ceux qui redoutent un conflit d'intérêts.

Comme tout a été fait selon les règles, M. Barrette n'aura pas à renoncer à sa prime s'il devient ministre de la Santé, a fait comprendre le chef du PLQ.

«Je ne forme pas de gouvernement, l'élection n'est pas faite encore, mais moi, je suis à l'aise avec la situation actuelle. Elle est connue cette situation, il a payé tout l'impôt (sur la prime), le trésor public a déjà reçu un bon chèque, c'est fait, le dossier est clos en ce qui me concerne», a insisté M. Couillard.

Présent aux côtés de son chef, M. Barrette a argué que «les ponts» étaient «coupés» avec ses anciens confrères de la profession et que la cagnotte n'aura aucune incidence sur toute négociation qu'il pourrait éventuellement mener avec les médecins spécialistes.

«J'ai toujours dit à mes membres à l'époque: quand je serai l'autre bord, je serai l'autre bord, je représente 8 millions de personnes, pas 8 millions de médecins spécialistes», a-t-il assuré.

Du reste, il a rappelé que l'indemnité de départ qui lui a été accordée par la fédération n'était en rien inédite. Il s'agit plutôt d'une pratique établie et connue depuis longtemps.

«Pour que les choses soient claires, la Fédération des médecins spécialistes a une politique formelle, présentée devant ses délégués, débattue publiquement de façon transparente devant ses membres et votée. Je peux vous dire que c'était comme ça pour mon prédécesseur et son prédécesseur. (...) Ça fait partie de la chose», a-t-il dit.

M. Couillard a par ailleurs déploré l'expression «gras dur» utilisée par un quotidien de Québecor pour décrire en première page l'indemnité de départ de M. Barrette. L'allusion à l'obésité de M. Barrette n'a échappé à personne.

«J'ai trouvé le titre d'un journal ce matin (mercredi) très inélégant. Je m'excuse mais la façon dont c'était titré se passe de commentaires. On ne devrait pas présenter des nouvelles de cette façon», a-t-il critiqué.

Au jour 29 de la campagne électorale, MM. Couillard et Barrette étaient dans la métropole de la Mauricie pour présenter les engagements du Parti libéral pour accroître l'accès aux services des sages-femmes et aux maisons de naissance.

Un gouvernement libéral créerait 125 postes de sages-femmes sur une période de cinq ans et ajouterait sept maisons de naissance aux 13 que compte le Québec à l'heure actuelle, a annoncé le leader du PLQ.

«L'objectif, c'est de donner aux femmes du Québec un véritable choix dans la région où elles se trouvent, (un choix) qui inclut l'accès à la profession de sage-femme et aux maisons de naissance avec comme potentiel, dépendant du choix que feront les femmes, d'avoir environ 10 pour cent des accouchements faits par une sage-femme dans une maison de naissance», a souligné M. Couillard.

Le coût de ses mesures, à même les crédits existants, est évalué à une vingtaine de millions de dollars sur cinq ans.

Le PLQ s'engage également à allouer 20 millions \$ par an à compter de 2016-2017 pour augmenter le nombre de centres de pédiatrie sociale dans les milieux défavorisés.

Le PLQ prépare la transition

M. Couillard a confirmé devant la presse qu'un comité de transition était présentement à l'oeuvre en prévision d'une victoire libérale au scrutin du 7 avril.

«Ce serait irresponsable qu'il n'y ait pas des gens dans l'équipe électorale qui se consacrent à ces questions-là», a-t-il dit, laissant entendre que le Parti québécois avait fait le même exercice «plusieurs semaines» avant l'élection de septembre 2012.

«Moi je ne m'occupe pas de ça, je suis dans ma campagne jusqu'à lundi soir et il est normal que des gens de l'équipe électorale pensent à certains détails administratifs s'ils sont nécessaires après le 7 avril. Ceci dit, on va écouter ce que les Québécois ont à nous dire le 7 avril et le lendemain on avisera», a-t-il précisé.

La caravane libérale a mis fin à sa tournée journalière avec un rassemblement en soirée à Thetford Mines, dans la circonscription de Lotbinière-Frontenac. Environ 300 militants ont répondu à l'appel.

Philippe Couillard se dit à l'aise avec l'indemnité reçue par Gaétan Barrette

Écrit par L'actualité

Mercredi, 02 Avril 2014 19:59 -

Cet article [Philippe Couillard se dit à l'aise avec l'indemnité reçue par Gaétan Barrette](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Philippe Couillard se dit à l'aise avec l'indemnité reçue par Gaétan Barrette](#)